

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 29 (1983)

Heft: 1

Vorwort: Editorial : la Suisse et l'ONU

Autor: Jonneret, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

La Suisse et l'ONU

Organisés par le Secrétariat des Suisses de l'Etranger sous l'égide de la Commission des Suisses de l'Etranger de la Nouvelle Société Helvétique, les Congrès des Suisses de l'Etranger offrent une heureuse occasion de se retrouver au pays et de célébrer l'amour et le respect que nous lui portons.

Il règne en ces Congrès une débonnaire bonhomie qui en fait plus une fête qu'un véritable séminaire de travail. Dire qu'on écoute les orateurs en pensant à la raclette qui va suivre.. serait sans doute aller trop loin, mais enfin il y a un peu de cela dans cette manifestation annuelle à laquelle nous restons tous très attachés.

Sous l'impulsion toutefois de M. Alfred Weber et du Secrétariat, le Congrès tenu à Sierre en août dernier a pris une connotation nouvelle. Certes, le thème principal — la femme suisse à l'étranger — demeurait-il assez général et, finalement, peu propice à des discussions et conclusions serrées. Par contre, les séances au cours desquelles les participants purent poser à des spécialistes, fort judicieusement choisis par le Secrétariat, des questions sur leurs droits et statut, notamment en matière d'assurance vieillesse — survivants, d'assurance maladie, de nationalité, etc... ont connu une belle affluence et l'on ne put que regretter leur relative brièveté. C'est une demi-journée, voire plus qu'il faudrait désormais leur consacrer.

Au début de cette année 1983, ceux qui sont attachés à l'Organisation des Suisses de l'Etranger songent au prochain thème qui va les réunir : la Suisse et les Nations-Unies. On sait que le Conseil fédéral a proposé au peuple et aux cantons de se prononcer sur l'adhésion de notre pays à l'ONU. Les avis sont pour le moins partagés : les

partis politiques, les corps constitués, les groupements divers se sont prononcés dans un sens ou dans l'autre et la polémique est ardente. On peut certes s'étonner que la Suisse, terre historique d'élection des organisations internationales et des mouvements humanitaires, ne soit pas déjà membre de l'ONU, comme l'est la quasi totalité des pays du monde entier. C'est oublier que les Nations Unies furent à l'origine un pacte entre les pays alliés vainqueurs de la dernière guerre et conservent de ce fait, dans leurs objectifs et structures — celle du Conseil de Sécurité notamment — des éléments dont on peut se demander s'ils sont compatibles avec notre neutralité.

Cela étant, les Nations-Unies ne sont pas que le « Machin de New-York », dont le Général de Gaulle raillait la futilité.

Avoir choisi de discuter cette question à son Congrès de Zürich est, de la part de l'Organisation des Suisses de l'Etranger, un pas de plus vers son désenclavement d'une certaine tradition qui ne correspond plus guère aux nécessités du monde agité et dangereux d'aujourd'hui. L'Organisation n'a sans doute pas encore la base élargie qu'on pourrait lui souhaiter : celle du suffrage universel de nos compatriotes expatriés. Elle repose en effet, d'une part sur les associations de Suisses résidant à l'étranger, lesquelles sont souvent sectorielles et forcément fragmentaires, d'autre part sur la Nouvelle Société Helvétique, groupement également volontaire.

Ce n'est donc pas une institution comparable au Conseil des Français de l'Etranger, pour lequel chaque Français expatrié peut être électeur. Mais le choix du thème de Zürich, du fait de sa signification profonde quant aux convictions de chacun d'entre nous, imposera sans nul doute que le Congrès ne se limite pas à une série d'exposés écoutés



sagement. Il donnera lieu, nous l'espérons, à des discussions réelles, basées sur les enquêtes et travaux préparatoires auxquels nos différentes colonies se doivent, en un tel contexte, de procéder. On souhaiterait que le thème fût articulé en différents sous-thèmes, avec exposés de base, débats et rapporteurs pour chacun d'eux. Des conclusions devraient être tirées de ces débats, adoptées par le Congrès plénier et soumises aux autorités et à l'opinion. Car la communauté des Suisses résidant à l'étranger est au premier chef concernée par l'adhésion du pays à l'organisation mondiale des Nations. Beaucoup de ses membres ont une expérience vécue en la matière et leur opinion devrait être un élément de poids au dossier de la votation.

Le « Messager Suisse » annonce par ailleurs en ses colonnes qu'une réunion d'information sur ce problème aura lieu à Paris le 18 mars prochain. Ceux d'entre nous qui participeront au Congrès de Zürich voudront sans doute assister à cette réunion : ils en rapporteront — on peut le souhaiter — des arguments leur permettant d'étayer encore mieux leur jugement.

Que notre pays se prononce, dans cette affaire, avec la sagesse et le sens de la réflexion que personne ne lui dément, c'est là le vœu que nous formons en ce début d'année 1983. Nous sommes persuadés qu'il sera partagé par tous les lecteurs du « Messager Suisse » auxquels la Fédération des Sociétés Suisses de Paris et la Rédaction de votre journal adressent leurs très sincères souhaits de bonheur, paix et prospérité.

Pierre Jonneret
Président de la F.S.S.P.